

Fiche analytique – Mémoire de Master MUSE

A rendre au secrétariat lors de l'inscription à la soutenance du mémoire

* champs obligatoires

AUTEUR*	NOM : FERNANDEZ PANDO		PRENOM : ITZEL	
TITRE MEMOIRE*	SUBJECTING MULTINATIONAL CORPORATIONS TO BINDING SUSTAINABILITY STANDARDS: CASE STUDY OF THE SWISS RESPONSIBLE BUSINESS INITIATIVE			
NUMERO MEMOIRE	488			
DATE SOUTENANCE	08.04.2022	Salle: ZOOM	Heure: 10.00	
THEMATIQUE* (AFFILIATION)	DEVELOPEMENT DURABLE			
VOLEE MUSE*	2018-2020			
TITRE ACADEMIQUE* (par ex.: licencié en biologie)	LICENCIÉ EN DROIT			
DIRECTION* / EVALUATION	Directeur de mémoire* ELENA CIMA	Co-directeur de mémoire* MAKANE MBENGUE	Nom(s) du ou des juré(s)* MARA TIGNINO	
STAGE (éventuel)	Organisme d'accueil		Maître de stage	
Projet de l'ISE (éventuel) auquel le mémoire est rattaché				
Bourse (éventuelle) reçue par l'étudiant				
COLLATION*	Nb de pages* 94	Nb de figures* 0	Nb de tableaux* 6	
TERRAIN D'ETUDE OU D'APPLICATION	DROIT			
MOTS-CLES* (entre 5 et 10)	MULTINATIONALES, POPULAR INITIATIVE, DROIT, POLITICAL PROCESSUS, SWITZERLAND, POLITIQUES ENVIRONNEMENTAUX.			
RESUME* (max 1500 car)	<p>Depuis les années 1970, les entreprises multinationales posent des défis environnementaux et sociaux dans le monde entier. En raison de la complexité de leur structure juridique et de leurs opérations, leur réglementation est devenue une tâche difficile qui a été tentée depuis longtemps au niveau national et international. L'objectif de cette étude est d'analyser comment contraindre les multinationales à adopter des pratiques environnementales correctes et à être tenues pour responsables lorsqu'elles ne le font pas. Plus précisément, en réalisant une étude de cas de l'Initiative Multinationales Responsables, qui consistait en une initiative populaire suisse visant à empêcher les multinationales suisses de commettre des dommages environnementaux (et aux droits de l'homme). Plusieurs questions de recherche ont été posées, portant sur le cadre juridique national et international qui régit les multinationales basées en Suisse, les effets potentiels de l'initiative RBI sur la responsabilisation des entreprises et les particularités des processus politiques visant à mettre en œuvre des politiques de protection de l'environnement parmi les multinationales.</p> <p>Pour répondre à ces questions, une combinaison de recherches juridiques et d'entretiens avec 6 personnes étroitement impliquées dans le l'Initiative a été réalisée, la moitié d'entre elles étant en faveur et l'autre moitié contre l'initiative. Le résultat a montré que l'Initiative aurait introduit - pour la première fois - des mesures contraignantes en matière d'environnement dans les opérations des multinationales à l'étranger, rendant en même temps beaucoup plus claires et concises les obligations et la responsabilité de ces sociétés au niveau national ; au niveau</p>			

	<p>international, il n'a pas montré l'introduction d'un contenu nouveau dans les normes environnementales préexistantes ; tout en démontrant que le RBI aurait pu être un pas dans la bonne direction pour parvenir à la responsabilisation des entreprises et à de meilleures pratiques environnementales parmi les multinationales suisses ; et enfin, il a montré de nombreux facteurs qui influencent les processus politiques et les résultats globaux de ces politiques.</p> <p>Cette recherche a suggéré que cette problématique est actuellement destinée à être résolue par la mise en œuvre d'une législation nationale ayant des effets extraterritoriaux dans divers pays. Cependant, dans le cas de la Suisse, elle a montré que, bien que les tendances aillent dans le sens d'une législation contraignante, elles ne sont pas toujours réalisées en raison de différents obstacles, dont certains sont posés tout au long du processus politique.</p>
<p>SUMMARY* (en anglais)</p>	<p>Ever since the 1970's Multinational Enterprises (MNEs) have been posing environmental and social challenges all around the world, and due to their complex legal structure and operations, regulating them has become a difficult task that has been attempted for a long time at the national and international level. The aim of this study is to analyze how to compel MNEs to adopt correct environmental practices and be held accountable in the cases when they fail to do this. Specifically, by carrying out a case study of the Responsible Business Initiative (RBI), which consisted in a Swiss Popular Initiative that aimed at preventing Swiss multinationals from committing environmental (and human rights) damage. A number of research questions were posed, these focused on the national and international legal framework that regulates Swiss based multinationals, the potential effects of the RBI in achieving corporate accountability and the particularities of political processes that aimed to implement environmental protection policies among MNEs.</p> <p>To answer these questions, a mix of legal research and the conduction of interviews among 6 individuals closely involved to the RBI was carried out, half of them in favor and the other half against the initiative. The result showed that the RBI would have introduced -for the first time- binding measures in the cases of environmental matters among the operations of MNEs abroad, making at the same time much clearer and concise the obligations and liability of these corporations at the national level; at the international level it did not show the introduction of novel content within the preexisting environmental standards; while at the same time demonstrating that the RBI could have been a step towards the right direction in achieving corporate accountability and better environmental practices among Swiss multinationals; and finally exhibited many factors that influence the political processes and the overall results of these policies.</p> <p>This research suggested that this problematic is currently intended to be solved through the implementation of national legislation with extraterritorial effects in various countries. However, in the case of Switzerland it showed that despite the fact that tendencies point towards binding legislation, they are not always achieved due to different obstacles, some of them posed along the political process.</p>
<p>REMARQUES</p>	<p>---</p>